



Centro Studi di Politica Internazionale

Background paper commissioned by CeSPI for the

**Annual Report on International Finance
and Development in Africa 2009**

ALGERIE

Zine M. Barka

Sommaire

1. UN BREF APERÇU SUR LES INSTITUTIONS EN CHARGE DE LA PRODUCTION DES DONNÉES STATISTIQUES.....	3
1.1 Organisation de l'Office National des Statistiques (O.N.S.).....	3
1.2 La structure des exportations	4
1.3 Les Investissements Directs Etrangers (IDE)	10
1.4 Transferts des fonds des travailleurs algériens à l'étranger	16
1.5 Les défis actuels.....	17
1.6 En guise de conclusion, quelques remarques sur les données statistiques.....	18
2. ANNEXES STATISTIQUES SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR.....	22
SOME REFERENCES.....	34

L'évaluation des flux financiers en direction de l'Algérie telle que retracée dans ce rapport d'appuie principalement sur les statistiques que l'on trouve dans la balance des paiements publiées par l'Office Nationale des Statistiques (ONS), les Statistiques du Commerce Algérien, le Centre Nationale d'Information Statistiques des Douanes algériennes (CNIS) et le FMI. Ces données sont publiées périodiquement et mis sur le site Web. Mentionnons que les statistiques relatives au commerce extérieur présentent l'avantage du détail, par pays, par région, par produits etc. L'ONS donne les valeurs en monnaie nationale, par contre les Douanes les évaluations sont faites en dollars US. C'est le cas aussi des données se rapportant à la dette qui se trouvent dans la balance des paiements que la Banque d'Algérie sur son site, qui n'est d'ailleurs pas mis à jour régulièrement. Aussi, on y trouve la dette intérieure désagrégée, extérieure et par pays. Avant de faire un commentaire sur l'évolution de ces agrégats en relation avec le développement de l'économie dans les sections suivantes, portons une attention sur la question de construction de ces statistiques.

1. UN BREF APERÇU SUR LES INSTITUTIONS EN CHARGE DE LA PRODUCTION DES DONNEES STATISTIQUES

1.1 Organisation de l'Office National des Statistiques (O.N.S.)

Le Décret Légitatif 94-01 du 15 Janvier 1994 relatif au système statistique identifie les organes de production et de coordination du système d'information statistique qui sont :

- * Le Conseil National de la Statistique (C.N.S.) ;
- * L'Institution Centrale des Statistiques,
- * Les services statistiques des administrations et des collectivités territoriales,
- * Les organes publics et privés spécialisés, dont les instituts de sondages statistiques.

L'Office National des Statistiques est l'Institut Centrale des Statistiques prévue à l'article 11 du Décret cité ci-dessus.

L'Office est un établissement public national disposant de services centraux et de structures régionales.

Le cadre d'intervention de l'O.N.S. s'étend de la participation à l'élaboration du rapport annuel sur l'exécution du plan national et aux projets de plans et programmes nationaux de travaux statistiques dont l'Office a la charge de superviser les travaux d'élaboration technique à la réalisation, l'exploitation et l'analyse des recensements et enquêtes statistiques, ainsi que la mise en place de fichiers et bases de données dont il assure la gestion.

En outre, l'ONS est chargé de la diffusion et de la promotion de l'information statistique.

Il aura notamment pour fonction de promouvoir le système national d'information statistique en veillant aux règles et méthodes générales d'élaboration, de révision et de mise à jour des codes, nomenclatures, fichiers et concepts statistiques, à la disponibilité et à la diffusion d'informations fiables, régulières et adaptées, et ce, pour les besoins des agents économiques et sociaux.

Comme, il est tenu de réaliser à la demande du Gouvernement ou de tout autre service de l'Etat, tous travaux entrant dans sa mission.

Les statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, telles que prévues à l'Article 3 Alinéa 3 du code des Douanes, sont élaborées à partir du système d'Information Douanier dénommé (S.I.G.A.D).

Les informations statistiques et économiques sont publiées périodiquement par le CNIS à partir de la déclaration en douane qui constitue la source d'information.

Les principes de base des statistiques du commerce extérieur de l'Algérie concernent toutes les opérations d'importation et d'exportation réalisées entre l'Algérie et les différents pays partenaires:

1.2 La structure des exportations

La dépendance de l'Algérie à l'égard de son pétrole s'est accentuée dans la dernière décennie; les livraisons pétrolières ont, en effet, constitué plus de 95% du total des exportations pour la période 1999-2008, contre 88% en 1972. Les hydrocarbures continuent à représenter l'essentiel de nos ventes à l'étranger durant l'année 2008 avec une part de 97,58 % du volume global des exportations, et une hausse de 29,76 % par rapport à l'année 2007.

Quant au reste, la part, déjà faible, en a régressé notablement : les produits manufacturés par exemple ont décliné, tandis que les exportations de denrées alimentaires sont devenues presque négligeable en 2007 avec seulement 2,42 % du volume global des exportations soit une valeur de 1,89 milliard de dollars US.

Les principaux « produits hors hydrocarbures » exportés, sont constitués essentiellement par le groupe « demi-produit » qui représente une part de 1,67 % du volume global des exportations soit l'équivalent de 1,3 milliard de dollars US. Le groupe « produits bruts » vient en seconde position avec une part de 0,45 % soit 351 Million de dollars US suivi par les groupes « biens alimentaires » et « bien d'équipement industriels » avec les parts respectives de 0,16 % et 0,10 % soit en valeurs absolues respectives 125 et 75 Millions de dollars US et enfin le groupe « bien de consommations non alimentaires » avec une part de 0,04 %.

En fait, le manque de diversification des exportations algériennes constitue un des problèmes majeurs que pose l'économie monoprotuctrice des pays en développement en général, y compris les pays pétroliers.

Pourtant, des sommes considérables ont été dépensées dans le secteur industriel afin de pouvoir se libérer de sa dépendance à l'égard d'un seul produit et ainsi obtenir des devises étrangères en substituant au pétrole des produits manufacturés. Néanmoins, l'Algérie se voit condamnée à exporter longtemps encore presque exclusivement son pétrole et son gaz.

Les produits hors hydrocarbures exportés, sont constitués essentiellement par le groupe des demi-produits, suivi par les biens d'équipement industriels, les produits bruts, et enfin le groupe des produits alimentaires.

En ce qui concerne la répartition géographique, les pays de l'UE occupent une place importante dans la structure des échanges commerciaux en couvrant un volume global des échanges de 52.53% en 2006. Ce chiffre était à 70.02% en 2000. Cela est dû à l'entrée en concurrence des pays asiatiques particulièrement.

Malgré cette baisse, les pays de l'UE restent toujours les premiers partenaires de l'Algérie avec des importations de l'ordre de 59.47% et des exportations de 62.21%. L'Italie absorbe près de 24.12% des ventes de l'Algérie, suivie par la France avec 11.61% et l'Espagne avec 9.21%.

Pour les principaux fournisseurs de l'Algérie, la France occupe la première place avec 22.40%, l'Italie vient en deuxième position avec 9.75% et l'Allemagne, la troisième, avec 7.03%.

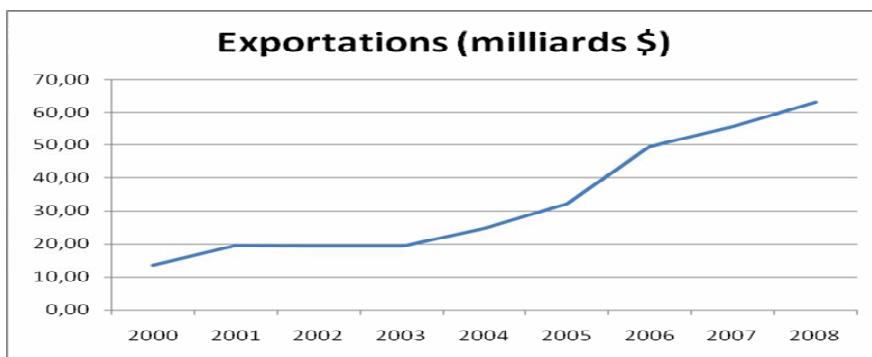
Hors Union européenne, les Etats-Unis sont le second partenaire commercial de l'Algérie.

Le volume des échanges avec les pays du Maghreb a augmenté de 30.50% passant de 141 millions de \$ à 184 millions de \$.

Pour les autres pays, les échanges ont enregistré une hausse de 28.5% avec 162 millions de \$.

Évolution du commerce extérieur de l'Algérie de 2000 à 2007

Les échanges commerciaux extérieurs de marchandises se sont effectués dans un contexte international d'une part favorable pour les exportations en raison d'une conjoncture du marché pétrolier, marquée par le raffermissement à la fois des prix du baril de pétrole et de la demande mondiale en produits énergétiques et d'autre part défavorable pour les importations du fait du sensible renchérissement des prix des principaux produits importés, notamment les produits alimentaires de base et les produits métalliques.



Source : Selon données Banque d'Algérie, ONS et FMI (Différents rapports annuels)

La position des échanges commerciaux extérieurs reste fortement marquée par le comportement du prix du baril de pétrole sur le marché mondial. La bonne tenue de ce prix conjuguée à l'accroissement des volumes exportés s'est traduite par un solde excédentaire de la balance commerciale.

La tendance à l'accroissement des flux à l'importation de marchandises s'est poursuivie en 2007, situant les importations à 27,4 milliards de US. \$, contre 21,5 milliards de US.\$ en 2006, affichant ainsi une progression, en dollar courant, de 27,9%.

En volume, les importations de marchandises ont progressé, globalement, de 11%. Par groupe de produits, les variations ont été les suivantes :

- Produits alimentaires : -6,4%
- Energie et lubrifiants : +38,9%
- Matières premières : +19,2%
- Produits bruts : +70,0%
- Demi-produits : +22,0%
- Equipements agricoles : +36,8%
- Equipements industriels : +13,0%
- Biens de consommation industriels : +39,2%

L'effet du mouvement à la hausse des importations de marchandises n'a pas sérieusement contracté l'excédent de la balance commerciale, du fait que les exportations se sont accrues de 5,8 milliards \$ et les importations de 5,9 milliards \$ en 2007, par rapport à 2006. Ce mouvement équilibré des deux flux du commerce extérieur a maintenu l'excédent commercial à son niveau de 2006, soit 33 milliards \$, engendrant une variation positive des réserves brutes de change dont le niveau est passé de 77,8 milliards \$ à 110,2 milliards \$ à fin 2007.

La balance commerciale de l'Algérie demeure fortement tributaire des revenus que génère la vente du pétrole et du gaz qui constituent à eux seuls plus de 97% du volume global des

exportations en 2007. Ainsi, à la faveur de l'envolée des prix des matières premières depuis le début du XXI^e siècle, l'Algérie et à l'instar des autres pays producteurs de pétrole et de gaz, a dû enregistrer un renflouement exceptionnel de ses recettes en devises, permettant ainsi une très nette amélioration des indicateurs macro-économiques.

En 2007, le volume des exportations s'élève à 63,3 milliards de dollars contre 26,13 milliards pour les importations, permettant ainsi de totaliser un excédent commercial record de 37,17 milliards \$

Le principal partenaire commercial de l'Algérie est l'Union européenne, avec qui elle réalise plus de la moitié de son commerce extérieur. Au niveau des clients, les Etats-Unis viennent en tête avec un volume d'échanges de 19 milliards \$ suivis par l'Italie et l'Espagne. Les échanges entre la Chine et l'Algérie s'élèvent à plus de 3,8 milliards de dollars.

Le commerce extérieur de marchandises

Les flux commerciaux se sont comportés comme suit :

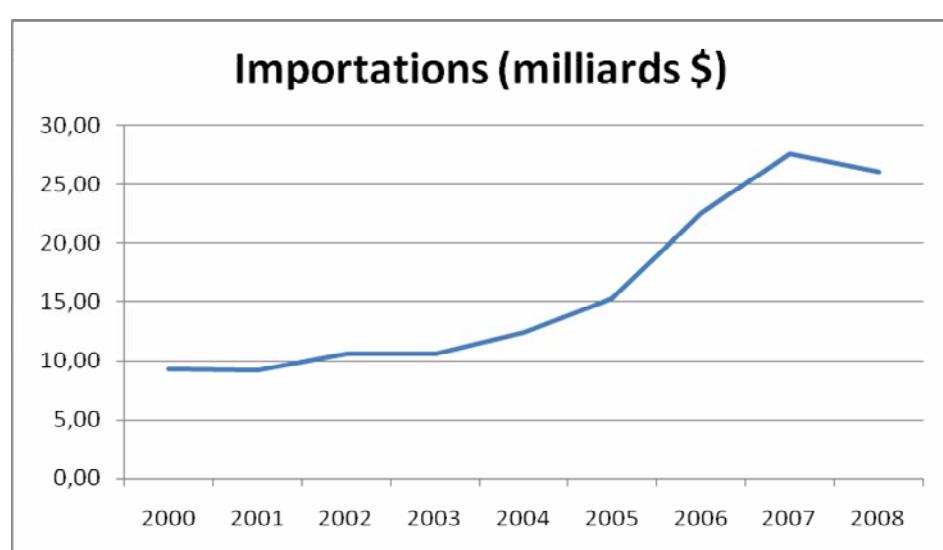
- **En matière d'importation**

Les importations ont continué à se caractériser par la part prépondérante des biens destinés à la production et à l'investissement.

Les importations de biens de consommation finale (produits alimentaires et biens de consommation industriels) ont enregistré, en termes de variation, les taux les plus élevés. Trois facteurs principaux expliquent ces niveaux nominaux de variation :

- ✓ la baisse de la pression des droits et taxes douaniers à travers la réduction de 12 points du droit additionnel provisoire dont le taux est passé de 36% en 2003 à 24% en 2004 et de la suppression des redevances douanières (2,4%) en 2004, assises sur les importations ad valorem.
- ✓ les poussées significatives des prix mondiaux à des niveaux de variation atteignant près de 15% pour les produits alimentaires de base et de près de 8% pour les produits manufacturés. Globalement, tout produit confondu, les prix internationaux à l'importation ont progressé de 10%.

La combinaison de ces facteurs, conjuguée à l'effet taux de change (appréciation du dinar de 4,5% par rapport à un panier de devises de nos principaux partenaires) a induit une croissance des importations en volume.



Source : Selon données Banque d'Algérie et FMI (Différents rapports annuels)

L'examen des importations par groupe d'utilisation montre:

Les produits alimentaires.

La baisse de leur part dans la structure des importations. Ce recul est imputable à la baisse des importations en valeur des céréales et produits dérivés, du sucre et des légumes secs.

La bonne performance des grandes cultures (céréales et légumes secs) a contribué à la contraction constatée dans les flux à l'importation de ces produits

Les biens intermédiaires.

On constate une progression des importations en termes de structure. A l'origine de la progression constatée, se trouve notamment le ciment, le bois, les constructions préfabriquées et le rond à béton. Ces niveaux de variation très significatifs s'expliquent par la dynamique de l'activité du BTP.

Répartition par régions économiques

En ce qui concerne la répartition par régions économiques au cours de l'année 2007, les tableaux joints en annexe montrent clairement que l'essentiel de nos échanges extérieurs Algériens reste polarisé sur nos partenaires traditionnels. En effet, les pays de L'OCDE occupent les parts les plus importantes avec 71,62 % de nos importations et de 85,75 % de nos exportations.

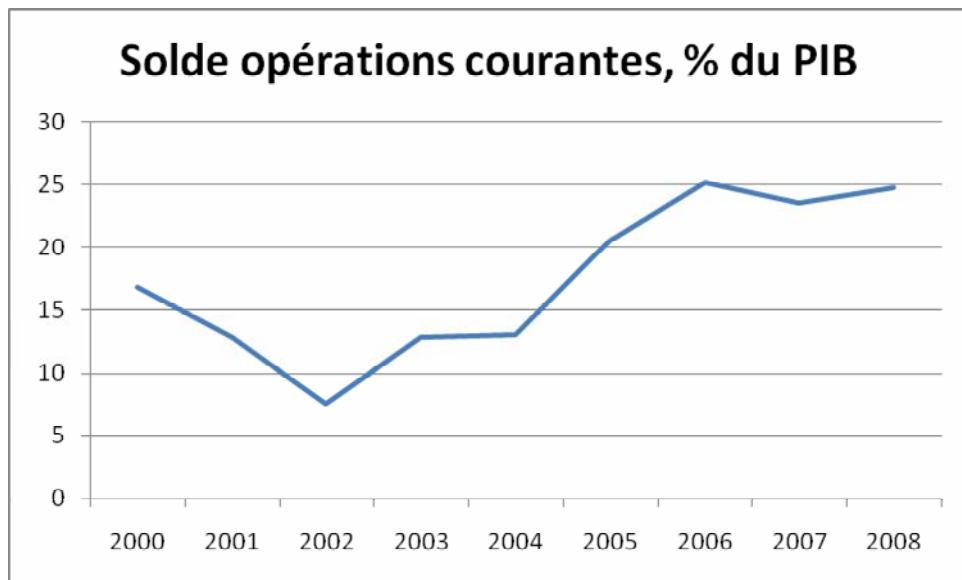
- **UNION EUROPEENNE (UE) :** Les pays de l'Union Européenne restent toujours les principaux partenaires de l'Algérie, avec les proportions respectives de 52,21 % des importations et de 44,60% des exportations. Par rapport à l'année 2006, les importations en provenance de l'UE ont enregistrées une hausse de l'ordre de 23 % passant de 11,7 Milliards USD en 2006 à 14,4 Milliards USD pour la même période 2007. Par contre, les exportations de l'Algérie vers ces pays, se sont diminuées de 1,91 Milliards USD soit 8,87%. A l'intérieur de cette région économique, on peut relever que notre principal client est l'Italie qui absorbe plus de 14% de nos ventes à l'étranger, suivi par l'Espagne de 10,8% et les Pays Bas de 7,5%. Pour les principaux fournisseurs, la France occupe toujours le premier rang avec plus de 16,75%, suivi par l'Italie et par l'Allemagne avec les proportions respectives de 8,63% et 6,43% dans les importations de l'Algérie au courant de l'année 2007.
- **LES PAYS DE L' OCDE (hors UE):**
Les pays de l'OCDE (hors UE) viennent en deuxième position avec une part de 19,41 % des importations de l'Algérie en provenance de ces pays et de 42,20 % des exportations de l'Algérie vers ces pays. Par rapport à l'année 2006 ,il y a lieu de signaler une augmentation appréciable des importations réalisées avec ces pays de l'OCDE (hors UE) , passant de 3,74 Milliards de Dollars US à 5,36 Milliards de Dollars US, soit plus de 43 % en valeur relative, ainsi que des exportations de l'Algérie vers ces pays qui ont enregistré une augmentation de l'ordre de 23,56 % , soit l'équivalent de 4,84 Milliards de Dollars US en valeur absolue . A noter que l'essentiel des échanges commerciaux de l'Algérie avec cette région est réalisée avec les U.S.A, suivi par la Turquie le Canada avec les taux respectifs de 8,28 % , 3,21 % et 1,76 % pour les importations en provenance de ces pays et de 30,09 % , 3,40 % et 7,76% pour les exportations vers ces pays.
- **LES AUTRES REGIONS :** Les échanges commerciaux entre l'Algérie et les autres régions restent toujours marqués par des faibles proportions.
 - Le volume global des échanges avec les « Autres pays d'Europe », (hors UE et OCDE) affiche une diminution de leur part du marché de 7,91 % par rapport à

l'année 2006, en passant de 784 Millions de Dollars US en 2006 à 722 Millions de Dollars US en 2007.

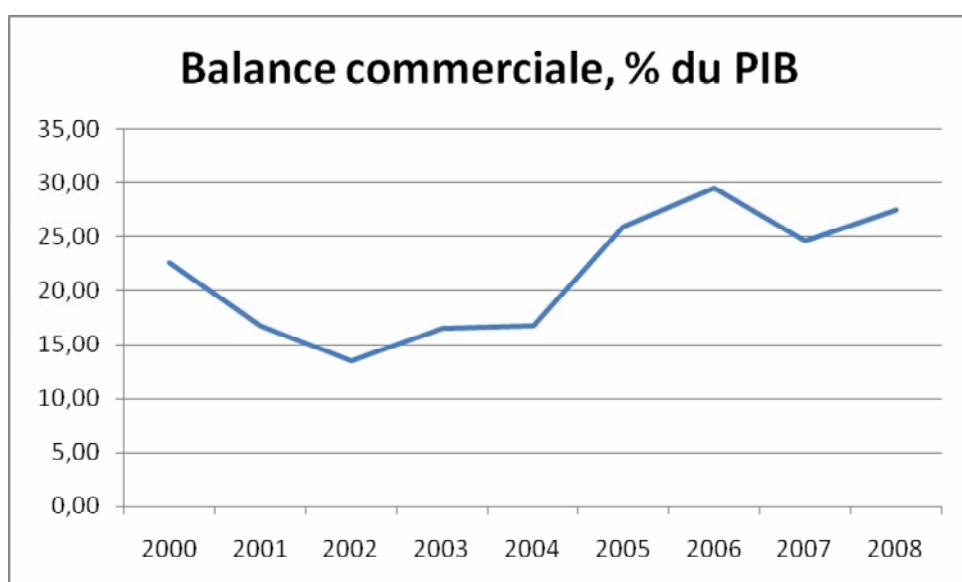
□ Alors qu'avec les pays de « l'Asie » on affiche une augmentation appréciable de 71,69 % passant de 4,85 Milliards de Dollars US à 8,32 Milliards de Dollars US.

□ Le volume des échanges avec les pays de Maghreb (U.M.A) a enregistré une augmentation par rapport à l'année 2006 en passant de 750 Millions de Dollars US à 1,04 Milliards de Dollars US.

□ Les pays Arabes (hors U.M.A) quant à eux, ont enregistré une hausse par rapport à l'année 2006, puisque le volume global des échanges commerciaux avec ces pays est passé de 1,08 Milliards de Dollars US à 1,10 Milliards de Dollars US soit une augmentation de plus de 1,48 %.



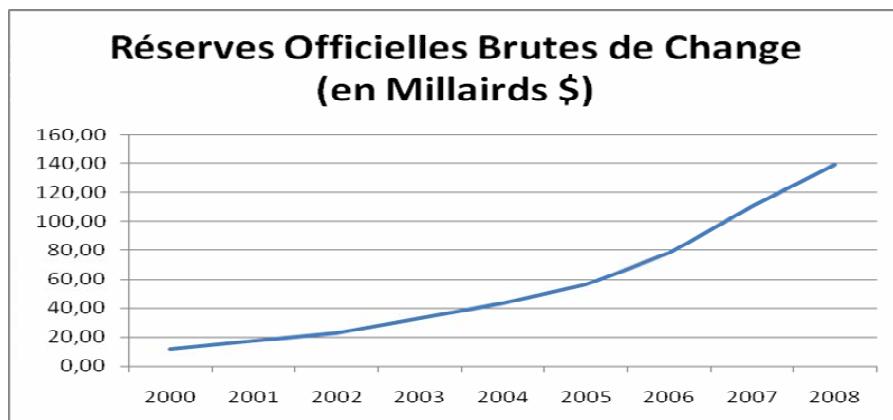
Source : A partir données FMI



Les réserves de change

Le niveau des réserves de change s'est établi en 2003, à 32,9 milliards de \$ US contre 23,1 milliards de \$ US en 2002, soit +9,8 milliards de \$ US. Cette amélioration a résulté principalement de la position excédentaire de la balance des échanges commerciaux extérieurs de marchandises.

En 2004, le niveau des réserves brutes de change s'est élevé à 43,1 milliards de USD.\$ contre 32,9 milliards de USD.\$ en 2003, soit +10,2 milliards de USD \$. En 2007, ce chiffre est passé à 110.2 milliards \$. Cette amélioration a résulté essentiellement de l'excédent de la balance commerciale enregistré en 2004 (+ 14,1 milliards de USD.\$). Cet excédent est passé à 30.6 milliards \$.



Source : Construit selon données in Banque d'Algérie et FMI pour les années 2005 à 2008)

Un tel niveau de réserves a amélioré sensiblement la capacité nationale d'importation de biens et de services non facteurs. En effet, le ratio des réserves de change rapporté aux importations de biens et services est passé de 19,1 mois d'importation en 2002 à 25 mois d'importation en 2003, 28 mois pour 2006 et à 27 mois d'importations de l'année 2007.



Source : Construit selon données in Banque d'Algérie et FMI pour les années 2005 à 2008

1.3 Les Investissements Directs Etrangers (IDE)

L'investissement direct étranger (IDE) est une source importante pour la croissance des pays en développement, qu'il soit sous forme de prêt, sous forme de prise de participation ou sous forme de joint venture. Cependant, les pays en développement ont parfois exprimé leurs inquiétudes quant aux conséquences économiques, sociales, politiques des IDE. Les principaux déterminants significatifs des IDE entrants sont le niveau de connaissances moyen de l'économie, le niveau du produit intérieur brut par tête, la taille du secteur privé de l'économie, le degré des libertés civiles et des droits politiques, la dévaluation, les politiques d'incitations à l'investissement, l'épargne nationale.

Les travaux théoriques et empiriques sur les investissements directs étrangers (IDE) indiquent une diversité de facteurs influençant les investissements directs étrangers. Ces facteurs peuvent être analysés du point de vue de l'économie hôte ou de l'investisseur étranger.

IDE et développement économique

Les investissements étrangers représentent une source importante de financement dans les pays en développement. De nombreux travaux ont analysé l'influence des investissements directs étrangers sur le développement des pays moins avancés. Ainsi, les flux d'IDE augmentent l'investissement total des pays en développement (World Bank, 1999). Le principal canal fondamental par lequel les IDE contribuent à la croissance semble l'accès élevé à la technologie. Spécifiquement, cet accès à la technologie est le résultat d'un apport de technologies modernes, contribuant à un accroissement d'efficacité d'utilisation des technologies existantes ou un développement des structures locales de recherche et développement pour stimuler le transfert d'expertise et la production locale. Par ailleurs, les concurrents peuvent, par un phénomène d'apprentissage ou d'imitation, s'approprier progressivement les techniques nouvelles.

Les investissements directs étrangers peuvent aussi donner lieu au renforcement et au développement des ressources humaines, pouvant se manifester par des programmes de formation, de stages, de séminaires des travailleurs locaux et des échanges de connaissances entre les expatriés et les employés locaux.

Les IDE contribuent aussi à la croissance économique en promouvant la concurrence domestique. L'investissement des multinationales peut permettre l'accès des biens produits dans les pays hôtes au marché des pays d'origine. Dans un autre sens, il ouvre le marché intérieur aux marchés internationaux. En recherchant à conquérir des parts de plus en plus grandes du marché local, les multinationales stimulent l'efficacité technique et le changement du niveau technique des sociétés, ce qui conduit vraisemblablement à une concurrence ardue sur le marché et par conséquent à l'amélioration de la qualité de la production et le bien-être des consommateurs. L'effet des entreprises multinationales sur la concentration dans un secteur dépend de la taille du marché local et de l'existence des barrières à l'entrée.

Les investissements directs étrangers peuvent accroître les exportations du pays hôte. Les pays en développement ne bénéficient pas que des IDE; l'effet positif des IDE sur la croissance dépend de la qualité de l'environnement politique. Cet effet est plus important dans les pays en développement à fort taux d'épargne, utilisé comme proxy d'une bonne politique économique (World Bank, 1999), et est d'autant plus grand que le pays est ouvert sur l'extérieur (World Bank, 1997).

Les investissements réalisés grâce à des fonds étrangers permettent l'augmentation des recettes publiques, des redevances de l'Etat et la stimulation de la croissance. En effet, les bénéfices générés par les IDE contribuent à augmenter les recettes fiscales du pays hôte.

En résumé, les raisons pour lesquelles les grandes entreprises s'installent sont à la fois des débouchés (marchés prometteurs, plateforme pour la réexportation), l'existence d'avantages comparatifs (faible coût de la main d'œuvre, proximité géographique avec le marché européen) et le mouvement de globalisation (délocalisations, nouveaux modèles de production et division du travail).

En Algérie, l'investissement direct étranger est concentré particulièrement dans le secteur des hydrocarbures qui est passé de 671 millions de dollars en 1999 à 2,3 milliards de dollars en 2003, selon la revue Energie et Mines éditée par le ministère de l'Energie et des Mines. Un montant cumulé d'investissements de 8,6 milliards de dollars a été investi, durant la période 1999/2003, par des sociétés étrangères en association avec Sonatrach et ses filiales dans les domaines de l'exploration et du développement des gisements existants, ajoute la revue dans son deuxième numéro.

La conjoncture économique actuelle constitue donc une opportunité pour les pouvoirs publics pour accélérer le processus de relance de la croissance par le financement de projets de développements et la mise en œuvre de réformes économiques. Elle est un signe d'encouragement pour les entreprises étrangères à investir durablement, par des implantations directes, des partenariats avec un secteur privé en pleine mutation ou des entreprises publiques restructurées dans le cadre du programme de privatisation.

Il y a une évolution dans le climat des affaires en Algérie et que les entraves à la venue d'investisseurs étrangers sont progressivement levées. La réglementation précise qu'aucune différence n'est faite, en la matière, entre les nationaux et les étrangers. On considère, d'ailleurs, que, dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, l'Algérie possède le Code des investissements le moins discriminant à l'égard des étrangers. C'est un élément attractif, mais, les facteurs d'attractivité sont nombreux et complexes et font l'objet d'études statistiques. Il demeure, néanmoins, que le taux de croissance est le principal facteur d'attraction des investissements directs étrangers (IDE).

Hausse des IDE en 2008

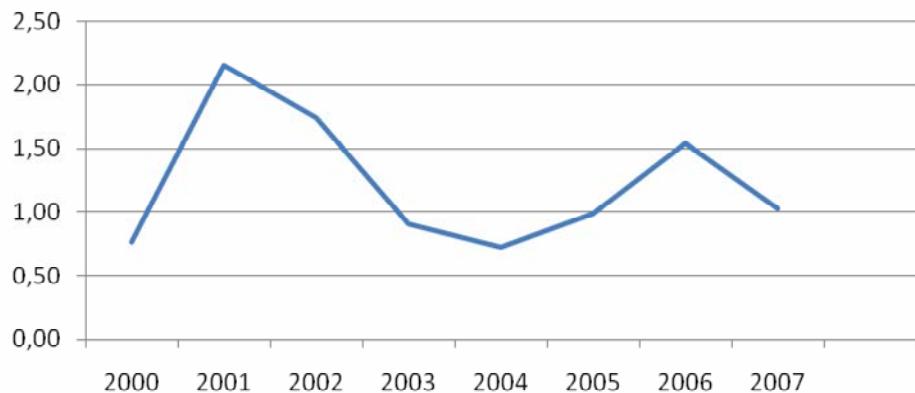
Les investissements directs étrangers en Algérie ont augmenté de 920% en 2008, totalisant un montant de 525 milliards de dinars.

Il est estimé que “les investissements en Algérie ne seront pas affectés par la crise financière internationale car les indicateurs de l'économie sont bons (...). “Le pays ne sera pas touché par la récession et continuera à enregistrer une croissance positive avec un volume important de réserves de change” déclarait le Ministre des Finances. L'Algérie disposait fin 2008 de 139 milliards de dollars de réserves de change.

	En millions de US \$							
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Investissements directs (nets)	420	1180	970	620	620	1060	1760	1480
Transferts nets	790	674	1070	1752	2462	2060	1610	1860
Envois de fonds	151,1546	166,8222	703,73	1076,36	1464,175	1377,9	1443,5	1783,24

Source : ONS

Flux d'Investissements Directs Etrangers (nets), % du PIB



Source : construit selon données ONS

La dette extérieure

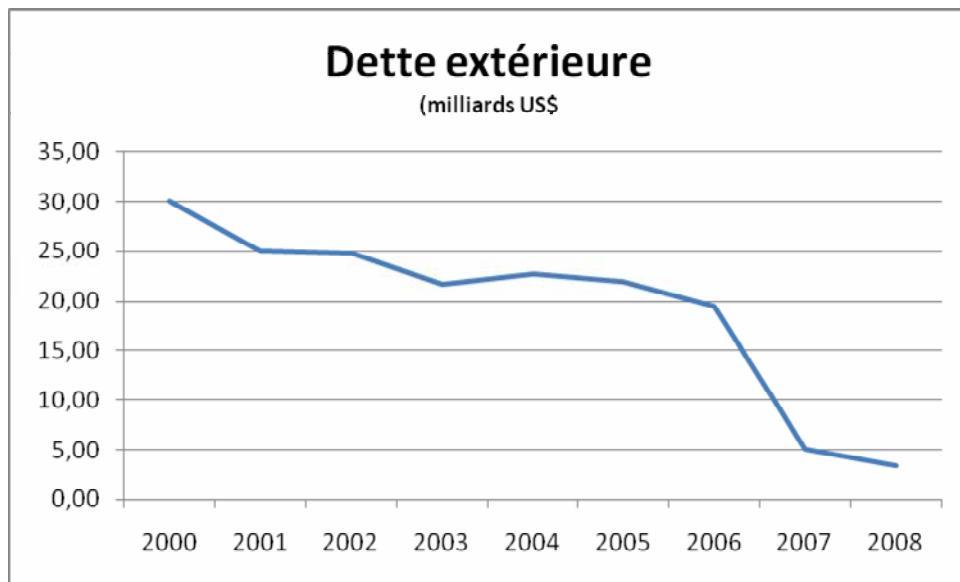
L'Algérie avait connu un important problème de dette extérieure au début des années 90: après avoir vu sa position financière extérieure se détériorer suite au « contre choc » pétrolier de 1986, et devant la difficulté croissante d'accès aux marchés financiers internationaux, l'Algérie a fait appel de façon croissante aux crédits commerciaux à court terme, ce qui l'a en fin de compte placée dans une situation « d'étranglement » financier, puisque le ratio du service de la dette aux exportations a atteint 82% en 1993.

L'Algérie a du recourir alors au rééchelonnement de sa dette extérieure, appuyé par un programme de 4 ans avec le FMI : elle s'est présentée deux fois devant le Club de Paris (en 1994 et 1995) et une fois devant le Club de Londres (1996). Au total, ce sont 14,6 milliards de dollars qui ont été rééchelonnés, soit plus de 50 % du stock de la dette estimé à 28 milliards en 1994. Ce rééchelonnement a permis de ramener le ratio du service de la dette à 30,9% dès 1996, puis au-dessous de 25 % à partir de 2000.

En raison de l'envolée des cours du pétrole, l'Algérie a accumulé ces dernières années un stock considérable de devises fortes. En 2004, elle décide de se lancer dans le remboursement anticipé de ses dettes et paie 1,6 milliard de dollars à ses créanciers bilatéraux et multilatéraux. Le processus s'accélère quand, le 11 mai 2006, l'Algérie signe un accord multilatéral avec le Club de Paris lui permettant de rembourser de manière anticipée ses dettes bilatérales, estimées à 7,9 milliards de dollars. En quelques mois, le pays signe 12 accords avec ses créanciers du Nord. Fin juin 2006, l'Algérie avait déjà remboursé par anticipation 4,3 milliards de dollars à ses créanciers du Club de Paris.

Par ailleurs, elle conclut avec la Russie un accord pour l'effacement de l'ensemble de sa dette, estimée à 4,7 milliards de dollars, en échange d'achats par l'Algérie de divers équipements russes.

Evaluée à 22,71 milliards de dollars fin 2004, la dette extérieure de l'Algérie est passée à 5 milliards de dollars fin 2007 et tombe aux alentours de 3,36 milliards de dollars fin 2008, soit moins de 3% du PIB et à 4,30% des recettes d'exportations.



Source : Selon données Banque d'Algérie, ONS et FMI (Différents rapports annuels)

Au niveau de sa dette publique totale (interne et externe), elle passe de 99% du PIB en 1995, à 57% en 2001, 40% en 2003 et ne représente plus que 15% en 2006. Rajoutons que ces remboursements anticipés vont permettre à l'Algérie d'économiser des montants importants sur le service futur de sa dette.

Le paiement anticipé de la dette extérieure prémunit l'Algérie des chocs extérieurs

La politique du paiement anticipé de la dette extérieure adoptée par l'Algérie a contribué à la prémunir des chocs extérieurs liés surtout à la réduction des financements extérieurs et au durcissement des conditions de leur octroi d'après le gouverneur de la Banque d'Algérie. Il a fait ces remarques lorsqu'il présentait un rapport sur les développements financiers et monétaires à l'Assemblée populaire nationale (APN, chambre basse du parlement). Selon lui, cette stratégie a permis "une réduction importante" de la dette publique extérieure, ce qui prouve "la réussite de la politique de réduction de la dette extérieure algérienne".

Selon lui, la poursuite de la stratégie de réduction de la dette extérieure algérienne a permis une utilisation à bon escient des ressources, alors que les graves perturbations qui secouent les marchés financiers internationaux depuis 2007 ont donné lieu à un durcissement des conditions d'octroi des crédits par les banques internationales.

La dette extérieure à moyen et long termes s'était élevée à près de quatre milliards de dollars à la fin du mois de juillet dernier contre 4,98 milliards fin 2007 et 16,485 milliards fin 2005, a-t-il indiqué, tout en soulignant une amélioration de la situation financière extérieure depuis 2000 à la faveur du paiement anticipé de la dette.

Elle continue à réduire fortement ses dettes interne et externe en 2007. Le Ministre des Finances déclare que "La dette privée externe est à moins de 4 milliards de dollars et la dette publique externe est à un peu moins de 900 millions de dollars" à la fin 2007.

La dette publique externe est due à des institutions multilatérales comme la Banque Mondiale. Elle est affectée d'un taux d'intérêt très bas.

Les réserves de change de l'Algérie se situaient fin 2007 à un peu plus de 110 milliards de dollars, soit quatre mois d'importations et leur niveau le plus élevé depuis l'indépendance du pays en 1962.

Le fait que l'Algérie puisse rembourser sa dette contractée auprès du club de Paris témoigne de la solidité de ses finances publiques et de sa balance de paiement favorisé, certes, par le niveau élevé des prix de pétrole.

Ce remboursement anticipé de la dette, en utilisant les gains inattendus issus du prix de la hausse des hydrocarbures, laisserait aux pouvoirs publics les mains libres d'investir dans le développement d'autant que le plan de relance économique prévoit une enveloppe budgétaire de 50 milliards de dollars pour les cinq prochaines années.

La dette extérieure de l'Algérie a totalisé 5.57 milliards de dollars à la fin 2007, contre 4.7 milliards de dollars à la fin de 2006. En termes de structure, 87% de la dette algérienne s'étale à moyen et long terme. En dépit du fait que la dette du pays ait augmenté de 18.5% sur les douze mois de 2007, elle a décliné significativement de 15.5 au début de 2006.

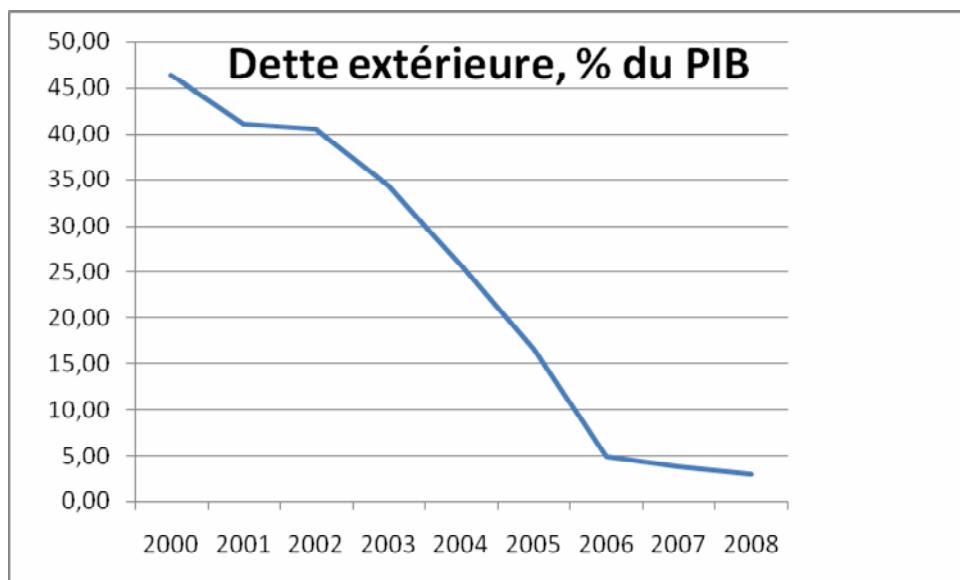
Réduction de la dette interne

Après avoir remboursé une grande partie de la dette extérieure, le gouvernement a décidé de diminuer d'une manière importante la dette interne estimée à 1 779 milliards dinars à fin décembre 2006. Le Directeur général du Trésor déclare que "Cette dette va baisser d'environ 600 milliards de dinars, essentiellement des avances de la Banque d'Algérie, qui ont permis le remboursement de la dette extérieure". En toute logique, ces montants viennent se rajouter à la dette intérieure. Le directeur général du Trésor annonce, par ailleurs, le remboursement d'une tranche de 500 milliards de dinars en 2008. L'objectif est de ramener la dette à hauteur de 15% du produit intérieur brut.

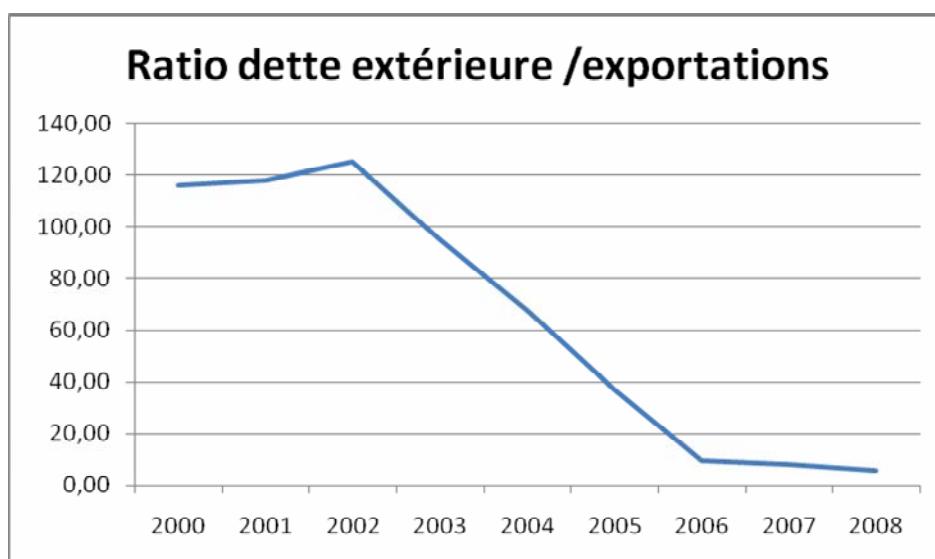
Pour l'essentiel, la dette interne est composée de la dette courante (bon de Trésor sur le marché et sur formule) évaluée à 403 milliards de dinars, et les dettes dites d'assainissement estimées à 1 376 milliards de dinars. Pour relativiser le montant de la dette interne, on peut faire le parallèle avec les critères de Maastricht, dits "critères de convergence" qui imposent aux pays de la zone euro ainsi qu'à leurs prétendants une discipline budgétaire contraignante, dont un plafonnement de la dette publique à 60% du PIB. Actuellement, la dette interne algérienne ne représente que 21% du PIB. Ce ratio était de 32,6% en 1999. À fin 2008, la dette interne sera ramenée à environ 700 milliards de dinars. En outre, le solde du Fonds de régulation des recettes (FRR), qui a atteint à fin octobre 2007, 3 654 milliards de dinars, soit environ 46 milliards dollars, dépasse très largement le montant de la dette intérieure. Cette situation est évidemment extrêmement favorable. Cela veut dire que pour une très longue période encore, l'État algérien disposera d'une très grande marge de manœuvre en termes de dépenses publiques et qu'il pourra maintenir à un niveau élevé sans risque de déséquilibre sur les finances publiques. Cette marge de manœuvre lui permettra d'assurer l'exécution et la réalisation des programmes d'équipements nécessaires déjà lancés.

Malgré un niveau élevé de la dette publique et de son service, le Trésor a ainsi montré sa capacité à prendre en charge le service total de cette dette. Cette évolution a été rendue possible par la bonne santé ces dernières années des finances publiques du fait d'une bonne conjoncture pétrolière confirmant ainsi la soutenabilité de la dette publique.

Cependant, pour réduire la volatilité des finances publiques au prix du pétrole –qui avait fortement handicapé l'économie algérienne dans le passé - les pouvoirs publics ont mis en place à partir de 2000 un fonds de régulation des recettes destiné à stabiliser à moyen terme les recettes fiscales provenant des exportations d'hydrocarbures ; ce fonds est destiné à recevoir les recettes qui seraient en excédent d'un prix de référence fixé dans la loi des finances pour le baril (à un niveau qui a été le plus souvent de 19 dollars).



Source : construit selon données ONS et FMI



Source : Construit selon données ONS et FMI

L'une des missions de ce fonds de régulation est d'assurer le remboursement du principal de la dette publique, le service de cette dette étant pris en charge dans le cadre du budget. L'épargne budgétaire constituée dans ce fonds permet donc d'assurer le financement de la dette publique.

Mais de façon plus générale, ce dispositif vise un objectif plus large, celui de garantir une stabilité budgétaire tout en accompagnant les objectifs de la politique monétaire qui vise à lutter contre les tendances inflationnistes grâce à un contrôle de la croissance de la masse monétaire ; cette politique permettra également de soustraire la dynamique de la dette aux fluctuations de la conjoncture.

Cela met en évidence le fait que la soutenabilité de la dette algérienne est directement liée à la fiscalité des hydrocarbures et par conséquent au prix du baril qui est une variable exogène et de surcroît volatile. A moyen terme, le dispositif du fonds de régulation des recettes, peut répondre à cette préoccupation pour autant qu'il soit mis en oeuvre de façon rigoureuse et transparente.

Evolution de la dette extérieure

au 31/12

	En Millions de \$ US							
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Dette à moyen et long termes	25.088	22.311	22.540	23.203	21.411	16.484	5.062	4.889
Dette à court terme	173	260	102	150	410	707	541	684
Total dette extérieure	25.261	22.571	22.642	23.353	21.821	17.191	5.603	5.573

Source : ONS

Evolution du service de la dette extérieure

	En Millions de \$ US							
	2000	2001	2002	2003	2004 (*)	2005	2006 (**)	2007
Principal	2 822	2 993	2 922	3 240	4 692	4 940	12 709	1 480
Intérêts	1 678	1 471	1 228	1 118	966	898	605	230
Total service dette extérieure	4500	4464	4 150	4 358	5 658	5 838	13314,2	1710

(*) 2004 hors remboursement par anticipation qui s'élève à 1,812 milliards dollars US

**(2006) remboursement par anticipation

Source : ONS

1.4 Transferts des fonds des travailleurs algériens à l'étranger

La migration internationale peut générer des gains substantiels en matière de bien-être pour les migrants, ainsi que pour les pays d'origine et de destination, et réduire la pauvreté. Les bénéfices pour les pays d'origine sont réalisés principalement par le biais des transferts de fonds. Ceux-ci représentent une source importante de financement externe pour les pays en développement, les transferts de fonds étant plus importants que l'aide officielle au développement, les investissements étrangers directs et les flux de portefeuille dans de nombreux pays.

Les transferts de fonds sont des flux de personne à personne, bien ciblés en fonction des besoins des destinataires, qui, souvent, sont pauvres, et qui ne souffrent pas typiquement des problèmes de gouvernance pouvant être associés aux flux d'aide officiels. Fondamentalement, les transferts de fonds sont des flux personnels émanant des migrants à l'attention de leurs amis et leurs familles. Les bénéfices des transferts de fonds pour le développement dépendent toutefois du contexte économique et politique plus large.

Après l'investissement étranger direct (FDI), les transferts de fonds sont la plus importante source de financement externe pour les pays en développement.

L'émigration algérienne vers la France - sa principale destination - a connu plusieurs phases historiques: organisée par l'administration coloniale entre 1946-1955, elle connaît un essor spontané en 1955-1965, puis les gouvernements en reprennent le contrôle jusqu'en 1973, date à laquelle les autorités algériennes décident de mettre un terme à l'émigration officielle. Depuis 1974, la France ne prévoit plus d'émigration en provenance d'Algérie. Trois remarques peuvent être apportées à ce niveau :

1. L'Algérie connaît, à l'instar des autres pays du Maghreb, des pressions migratoires de plus en plus fortes comme le montre l'ampleur de l'émigration clandestine. Celle-ci est due en grande partie à la saturation des capacités d'absorption du marché du travail formel et informel;
2. L'arrêt de l'émigration officielle, loin d'avoir supprimé ni même vraiment endigué les flux migratoires a surtout eu pour conséquence de rendre ceux-ci difficiles à connaître

et à réguler (émigration irrégulière, regroupements familiaux, acquisition de la nationalité, multiplication des destinations) ;

- Depuis deux décennies environ, on assiste au départ massif et souvent définitif des diplômés et de la main d'oeuvre très qualifiée (*brain drain*), les politiques migratoires étant plus tolérantes vis-à-vis de ces catégories socio-professionnelles. Ce phénomène, qui a des causes à la fois économiques et politiques, s'est maintenu tout au long des années 1990. Le taux d'émigration s'élève à près de 7% des diplômés universitaires algériens. C'est probablement l'une des principales causes des pertes de capital humain qui grèvent si fortement le potentiel de croissance économique. (Fémise)

Le nombre d'Algériens vivant à l'étranger a connu une augmentation très importante au cours des dernières années. En effet, 5 millions d'Algériens vivent en dehors de leur pays, dont 4 millions résident en France. Ces chiffres représentent environ 15% de la population algérienne.

En 2006, les transferts ont représenté 2,2% du PIB mais accus une légère baisse. Cependant, une reprise à la hausse est observée en 2007 (selon la dernière estimation de la Banque d'Algérie en mars 2008). Les transferts d'argent effectués par les Algériens résidant en France ont atteint 283 millions d'euros en 2004, contre 282 millions en 2003 et en 2002 et 287 millions en 2001, selon une estimation de la Banque européenne d'investissement (BEI). Les nationaux installés en Europe ont transféré, en 2003, 1,35 milliard d'euros par les circuits officiels et presque autant de manière informelle. Au total, les Algériens de l'UE auront transmis à leur pays d'origine près de 2,8 milliards de dollars, selon la même source. Le problème du transfert de devises en Algérie réside essentiellement dans le fait que l'argent emprunte le plus souvent les voies de l'informel.

Selon les données de la Banque mondiale (2007), la tendance des transferts des migrants maghrébins obéit aux mêmes rythmes : faible et stable de 1976 jusqu'en 1986, puis une légère hausse entre 1987 et 2000, puis une hausse accélérée à compter de 2001. « L'argent transféré est destiné aux ménages principalement pour cinq utilisations : la consommation quotidienne de la famille, pour acheter d'autres biens et équipements pour le ménage, pour payer la scolarité des enfants. Il est à relever que les transferts vont très peu dans l'achat d'une maison, d'un terrain à bâtir, dans l'investissement ou l'ouverture de compte d'épargne en Algérie ».

1.5 Les défis actuels

L'Algérie continuera de faire face à des défis de développement, que l'on peut répartir en trois groupes :

- **Le premier défi est celui de la gestion des recettes des hydrocarbures** dans une perspective à long terme, en vue de réduire la vulnérabilité de l'Algérie face à la volatilité des cours du pétrole. Les perspectives de croissance future continueront d'être déterminées par l'évolution du secteur des hydrocarbures. L'impact des fluctuations des recettes des hydrocarbures sur le reste de l'économie sera fonction, dans une large mesure, de l'efficacité de l'intermédiation de ces recettes par le gouvernement.
- **Le deuxième défi consiste à diversifier l'économie et en particulier, les exportations**, ce qui impose d'améliorer le cadre d'activité économique tout en réduisant la participation de l'État à la fourniture des biens et des services. De par sa tradition d'épargnes considérables, ses bons résultats dans le secteur éducatif, ses abondantes ressources en hydrocarbures et sa situation géographique avantageuse, l'Algérie dispose d'un bon potentiel de croissance rapide et durable dans le secteur non pétrolier. Un environnement des affaires plus porteur est nécessaire pour appuyer

le développement du secteur privé naissant, élément essentiel d'une stratégie de croissance durable et de création d'emplois. Le gouvernement a commencé à s'attaquer à un nombre d'obstacles qui, d'après des enquêtes sur les entreprises et une évaluation du climat de l'investissement, constituent les principales entraves au développement du secteur privé : le contrôle étroit qu'exerce le secteur public sur l'activité économique, l'accès difficile à l'immobilier industriel, les difficultés liées à la mobilisation et à la fourniture des capitaux, les sérieux obstacles administratifs/les mesures restrictives qui limitent l'accès aux informations, les lacunes des règlements sur le travail/la pénurie de la main-d'œuvre qualifiée, le manque d'infrastructures, et l'inefficacité du système judiciaire. Malgré les importants progrès réalisés dans le sens de la réduction des obstacles à l'investissement, la poursuite des réformes structurelles reste un défi pour l'avenir. L'Algérie poursuit toujours ses efforts pour obtenir son adhésion à l'OMC ; cette adhésion ainsi que l'accord d'association avec l'UE (effectif depuis 2005) favoriseront l'intégration dans les marchés mondiaux d'échanges commerciaux.

- **Le troisième défi a trait à l'élargissement de l'accès aux services publics et à l'amélioration de la qualité de ces derniers**, notamment la mise en place d'un système judiciaire qui fonctionne bien. Les lacunes du système éducatif sont devenues évidentes et elles se caractérisent par la mauvaise répartition des ressources, et le ciblage inopportun des subventions publiques.

1.6 En guise de conclusion, quelques remarques sur les données statistiques¹⁰

Voici deux extraits du rapport du FMI sur la situation des statistiques en Algérie. Le dernier rapport montre bien les limites du système statistique et par conséquent la faiblesse de la qualité des données publiées.

1. Après l'expiration de l'accord élargi (mai 1998), la communication des statistiques au FMI s'est dans l'ensemble détériorée, surtout en ce qui concerne la qualité globale et le délai d'élaboration des données transmises entre deux missions. Cette situation tient en partie à la non-affectation de ressources financières à l'établissement des statistiques, à une coordination insuffisante entre les organismes concernés, ainsi qu'à un souci d'exactitude et à la réticence subséquente à publier des données provisoires. Si l'Algérie ne renverse pas cette tendance, cette détérioration risque de s'aggraver au point d'empêcher l'exercice d'une bonne surveillance.

La mission de statistiques multisectorielles de septembre 2002 a conçu un plan d'action qui pourrait, à terme, aider l'Algérie à souscrire à la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD). Le Département des statistiques considère que pour souscrire à cette norme, la stratégie la plus efficace pour l'Algérie serait de participer d'abord, à titre intérimaire, au Système général de diffusion des données (SGDD). Le SGDD constituerait un cadre cohérent et complet d'amélioration des statistiques de l'Algérie, attirerait l'assistance technique requise du FMI et des autres bailleurs, et démontrerait au reste du monde le sérieux que l'Algérie attache à l'amélioration de ses statistiques.

Secteur réel

Les données du secteur réel sont transmises au Département des statistiques de façon irrégulière et, parfois, avec d'importants décalages. Les données sur les importations aux prix courants qui figurent dans IFS sont tirées des Direction of Trade Statistics. La

¹⁰ Rapport sur les économies nationales n° 09/108, Avril 2009, FMI.

mission de statistiques multisectorielles de septembre 2002 a recommandé que la priorité soit donnée à l'adoption du SCN 1993 pour l'établissement des comptes nationaux. Une mission du Département des statistiques s'est rendue à Alger en mars 2004 pour aider l'Office national de la statistique à élaborer des états trimestriels de la comptabilité nationale.

Finances publiques

L'Algérie a communiqué des statistiques de finances publiques pour la période 1994-2002 aux fins de leur publication dans le *Government Finance Statistics Yearbook*. Cependant, la couverture institutionnelle des données transmises est limitée aux comptes budgétaires de l'administration centrale, quoique définie au sens large, c'est-à-dire recouvrant le budget général, le budget annexe et les comptes spéciaux du Trésor. Des éclaircissements ont été demandés aux autorités sur la question importante de la base d'enregistrement de ces comptes spéciaux (base nette ou brute). Les données communiquées aux fins de publication dans Statistiques financières internationales (SFI) ne portent pas sur des périodes inférieures à 12 mois. La mission de statistiques multisectorielles de septembre 2002 a recommandé qu'un coordinateur soit désigné et qu'un économiste au moins soit chargé de l'établissement des statistiques de finances publiques. Les autorités n'ont pas encore donné suite à leur intention initiale de confier la responsabilité des travaux dans ce domaine à la Direction générale de la comptabilité du Ministère des finances. Une première tâche consisterait à dresser un tableau de passage automatisé entre les comptes mensuels détaillés du Trésor (Balance générale), régulièrement établis par ce dernier, et le tableau de statistiques des finances publiques (Situation résumée des opérations du Trésor – SROT) afin d'assurer que les données de finances publiques trimestrielles et mensuelles soient établies dans des délais plus courts et que les données annuelles et trimestrielles soient communiquées plus rapidement au FMI. La mise en place actuelle d'un nouveau plan comptable pour le Trésor serait l'occasion idéale de modifier la manière dont les activités d'élaboration des statistiques de finances publiques sont organisées et exercées en Algérie.

La mission a en outre formulé les recommandations suivantes : a) comptabiliser les revenus du Fonds de régulation des recettes (FRR) comme recettes (et non comme financement);

b) accroître le niveau de détail, en particulier pour le poste des «autres transferts»; c) communiquer des données plus adéquates sur les trois opérations de prise en charge de grosses dettes effectuées ces dix dernières années; et d) approfondir les travaux sur le financement et le rapprochement avec les statistiques monétaires. La mission a noté que la conformité au SGDD et, à terme, à la NSDD nécessitera des efforts considérables en termes d'élargissement du champ couvert (consolidation des opérations de la sécurité sociale et des Wilayates, puis, dans un second temps, des autres organes administratifs et des municipalités).

Comptes monétaires

Les données monétaires sont dans l'ensemble utiles à l'élaboration des politiques et au suivi de l'évolution économique. En particulier, le champ qu'elles recouvrent s'est élargi du fait de la consolidation des données de la Caisse nationale d'épargne (CNEP). Cependant, certaines banques commerciales transmettent leurs données de bilan avec un grand retard et la plupart d'entre elles ne fournissent pas les données exhaustives qui sont nécessaires à l'établissement de la situation monétaire. Les données prudentielles communiquées par les banques ne sont ni fiables, ni à jour. La mission de statistiques multisectorielles envoyée en septembre 2002 par le

Département des statistiques a recommandé d'élargir davantage le champ couvert par la situation monétaire pour y inclure les opérations bancaires de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et de veiller strictement au respect de l'obligation faite aux banques de communiquer leurs données en imposant des pénalités élevées.

Balance des paiements

La mission de statistiques multisectorielles de septembre 2002 a fait les constatations suivantes : i) la Banque d'Algérie n'a le droit de recueillir des données qu'auprès des institutions bancaires et financières; ii) il faut diversifier les sources de données en complétant les relevés de change traditionnellement utilisés par une enquête auprès des entreprises; iii) il y a lieu d'assurer une application plus rigoureuse et uniforme du critère de résidence; iv) des données trimestrielles sont établies mais pas régulièrement diffusées; et v) les données sur la position extérieure globale ne sont pas élaborées. L'Algérie ne communique pas au Département des statistiques ses données sur la balance des paiements. Ces données ne figurent ni dans SFI, ni dans le *Balance of Payments Statistics Yearbook*.

2. *Questions d'ordre statistique*

La communication de données au FMI présente quelques difficultés, mais dans l'ensemble elle répond aux besoins de la surveillance. Les statistiques de finances publiques, ainsi que les données relatives aux comptes nationaux et aux prix présentent des déficiences qui entravent le travail d'analyse.

L'Algérie a décidé de participer au SGDD en février 2006, mais elle n'a pas encore mené à terme la préparation des métadonnées ni les projets d'amélioration du système statistique.

Statistiques du secteur réel

Les principales déficiences en ce qui concerne les comptes nationaux sont les suivantes : ancienneté des séries de base relatives au PIB, longs retards dans la publication des données et application incomplète du *Système de comptabilité nationale 1993*. Le Département des statistiques a recommandé d'accorder la priorité à l'établissement du PIB à prix constants (y compris les comptes trimestriels) et de modifier la base des séries relatives au PIB. Il a aussi été recommandé que la Banque d'Algérie (BA) et le Ministère des finances (MF) reprennent une partie des tâches actuellement confiées à l'ONS afin de réduire la charge de travail de ce dernier.

L'indice mensuel des prix à la consommation (IPC) repose sur un panier de produits qui ne correspond plus à la réalité ainsi que sur des coefficients de pondération tirés d'une enquête de 1988 sur la consommation des ménages ; en outre, il est publié avec un retard d'environ 3 mois. Cependant, la mise au point d'un nouvel IPC reposant sur un panier de produits et des coefficients actualisés est presque terminée et le nouvel indice sera publié en 2009.

Statistiques de finances publiques

Les principales déficiences sont les suivantes : insuffisance de la couverture institutionnelle (elle est limitée aux comptes budgétaires de l'administration centrale, quoique définie au sens large, c'est-à-dire recouvrant le budget général, le budget annexe et les comptes spéciaux du Trésor) ; problèmes de classification (les revenus du Fonds de régulation des recettes (FRR) devraient être comptabilisés comme recettes et non comme financement) ; longs retards dans la production des statistiques; et absence de rapprochement entre financement et comptes monétaires. Les principaux

facteurs à l'origine de ces déficiences sont l'insuffisance des ressources financières consacrées à l'établissement des statistiques, le manque de coordination entre les organismes concernés ainsi qu'un souci d'exactitude, qui se traduit par une hésitation à publier des données provisoires.

Statistiques monétaires et financières

Les autorités ont accompli d'importants progrès dans la mise en œuvre des recommandations des missions du Département des statistiques, notamment dans les domaines suivants : la documentation des concepts et de la méthodologie utilisés pour établir les statistiques monétaires et financières ; la révision des formulaires de communication des données utilisés pour recueillir les données auprès des banques ; et la conclusion de l'établissement de statistiques monétaires et financières sur la base des formulaires de déclaration types qui sont publiés dans le Supplément des *IFS* depuis juin 2007. Dernièrement, les données relatives aux sociétés de financement ont été incluses dans les statistiques monétaires au début de 2007 et les séries de données ont été ajustées rétroactivement jusqu'à décembre 2001.

Cependant, la communication en temps opportun des données de bilan par certaines banques commerciales d'État reste problématique et la plupart des banques commerciales ne fournissent pas toutes les données qui sont nécessaires à l'établissement de la situation monétaire. Les données prudentielles communiquées par les banques d'État ne sont ni fiables ni à jour. Les autorités devraient veiller au respect de l'obligation faite aux banques de communiquer leurs données en imposant des pénalités élevées et actualiser le plan comptable et les pratiques comptables qui s'appliquent aux banques et aux sociétés de financement. Cela favoriserait la conformité à la méthodologie du *Manuel de statistiques monétaires et financières 2000*.

Statistiques de balance des paiements

La mission plurisectorielle de 2007 a constaté que les statistiques de balance des paiements sont en général de bonne qualité, principalement grâce à l'exhaustivité de la principale source de données, à savoir le système de communication des transactions internationales, dans le contexte d'une réglementation des changes très rigoureuse. La mission a insisté sur la nécessité de procéder à une enquête pour les données relatives aux investissements directs. En novembre 2007, les autorités ont publié le premier numéro du Bulletin statistique trimestriel qui inclut les statistiques relatives à la balance des paiements.

Les derniers diagnostics du système de statistiques national font ressortir des insuffisances, notamment au sein des départements sectoriels en matière de collecte de données statistiques. Ces insuffisances se situent au niveau de la couverture du recueil des données, mais également au niveau de l'inadéquation des données recueillies par rapport aux besoins d'analyse ainsi que de la capacité à répondre à des besoins ponctuels pour les nécessités d'analyses conjoncturelles. Les diagnostics font, également, apparaître des limites dans les capacités d'utilisation des *données statistiques* par les services études des départements sectoriels mais, également, des structures centrales d'analyse et de prospective. Ces limites se rencontrent principalement dans l'aptitude à développer des *modèles et outils d'analyse* qui répondent aux exigences en matière de prises de décision ayant un impact économique ou autre direct.

2. ANNEXES STATISTIQUES SUR LE COMMERCE EXTERIEUR

Tableau 1- Évolution de la classification des exportations par grandes catégories 2000 à 2006 économiques(C.G.C.E) (En Millions de DA)

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
1.00	Produits alimentaires et boissons	2 651,50	2 220,50	3 332,50	3 559,20	5 294,60	5 027,70	6.168
1.01	Produits de base	1 657,20	1 628,40	1 892,90	2 388,80	3 153,20	3 179,80	3.248
1.01.01	Principalement destinés à l'industrie	166	0	49	134	190	399	313
1.01.02	Princip, destinés à la consommation	1 491,50	1 628,40	1 843,70	2 255,30	2 962,90	2 780,70	2.936
1.02	Produits ayant subi une transformation	994	592	1 439,60	1 170,40	2 141,40	1 847,90	2.920
1.02.01	Principalement destinés à l'industrie	331	148	350	337	734	886	1.368
1.02.02	Princip, destinés à la consommation	663	444	1 089,70	833	1 407,70	962	1.552
2.00	Approvisionnement Industriel NDA	38 281,70	44 262,00	48 984,90	44 030,20	41 111,20	57 840,50	72.747
2.01	Produits de base	3 480,20	4 293,00	6 245,50	6 363,90	10 339,50	13 962,10	27.264
2.02	Produits ayant subi une transformation	34 801,50	39 969,10	42 739,40	37 666,30	30 771,60	43 878,40	45.483
3.00	Fuels et lubrifiant	1.611,974	1 428 968,10	1 441 871,60	1 850 067,70	2 286 309,30	3.355.000	3.895.736
3.01	Produits de base	942 955,70	816 257,20	948 286,10	1 250 297,60	1 656 381,10	2.498.863	3.010.812
3.02	Produits ayant subi une transformation	669 017,90	612 414,90	493 585,40	599 770,10	629 928,20	856 137,10	912.104
4.00	Mach, autres b/d'équipements (à l'exclusion du matériel de transport) et autres accessoires	2 983,00	2 664,60	3 445,20	1 247,20	1 210,50	1 774,50	1.248
4.01	Mach, autres biens d'équipements (à l'exclusion du matériel de transport)	2 154,40	2 220,50	2 581,80	622	495	1 024,30	713
4.02	Parties, pièces détachées et accessoires	829	444	863	625	716	750	535
5.00	Matériel de transport et accessoires	1 160,10	1 924,40	1 812,80	923	2 739,90	1 390,30	2.262
5.01	Autom. pour le transport des personnes	0	0	4	0	55	65	281
5.02	Autres matériels de transport	994	1 776,40	1 618,70	159	1 121,60	532	290
5.02.01	Destinés à l'industrie	994	1 776,40	1 618,60	159	1 120,70	405	289
5.02.02	Non destinés à l'industrie	0	0	0	0	1	127	1
5.03	Parties, pièces détachées et accessoires	166	148	190	764	1 563,80	793	1.691
6.00	Biens de consommation N.D.A	166	296	1 744,90	2 225,90	782	515	839
6.01	Durables	0	148	219	170	130	112	150
6.02	Semi-Durables	166	148	125	297	250	192	443
6.03	Non-Durables	0	0	1 401,20	1 758,90	403	211	247
7.00	Biens non désignés ailleurs	0	0	0	0	0	0	0
Total		1.657.216	1.480.336	1.501.192	1.902.054	2.337.448	3.421.548	3.979.001

Source: ONS

Tableau 2- Évolution des exportations de marchandises selon la branche d'activité(N.A.P.R) (En Millions de DA)

NAPR	Libellés	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1	Pêche	185	192	181	220	679	392
2	Sylviculture et exploitation forestière	112	311	8	36	35	32
3	Production de semences:pépinières	1	0	0	1	3	0
4	Autres production végétales(y, c, viticulture)	1.226	1.258	1.398	1.477	1.860	1.908
5	Elevage et produits de l'élevage	0	0	10	38	24	27
7	Production,transport et distribution d'électricité	147	148	134	33	0	0
10	Production de pétrole brut et de gaz naturel	947.746	816.331	871.241	1.161.450	1.578.736	2.548.073
11	Raffinage de pétrole brut	250.852	205.752	189.266	197.612	178.311	252.897
12	Liquéfaction de gaz naturel	412.403	406.471	384.493	490.938	519.781	554.030
15	Extraction du charbon	0	0	0	0	0	0
16	Extraction du minerai de fer	0	0	0	0	0	0
17	Extraction des minerais métalliques non ferreux	58	89	129	73	33	0
18	Extraction de la pierre à bâtir, de l'argile et du sable	34	59	44	30	62	75
19	Extraction du sel	188	237	303	41	52	44
20	Extraction de minerais de phosphate	1.548	1.347	1.351	1.230	1.474	1.552
21	Extraction de minerais de matières minérales	20	30	30	7	20	2
22	Sidérurgie et première transformation de la fonte et de l'acier	5.973	5.388	8.567	4.847	8.190	12.427
23	Production et première, transformation des métaux non ferreux	1.982	2.857	3.633	4.214	5.200	7.304
24	Fabrication de biens intermédiaires métalliques mécaniques et électrique	630	1.244	1.500	930	762	422
25	Fabrication de biens de consommation métalliques	28	15	15	12	110	8
26	Fabrication de biens de consommation mécaniques	2	0	1	0	1	27
27	Fabrication de biens de consommation électriques	60	118	13	19	107	473
28	Fabrication de biens d'équipements métalliques	224	44	20	15	41	42
29	Fabrication de biens d'équipements mécaniques	1.607	992	1.311	568	443	865
30	Fabrication de biens d'équipements électriques	106	30	171	69	94	63
31	Construction de véhicules industriels	160	2.739	2.211	131	510	155
33	construction aéronautique	1.006	44	14	95	181	390

34	construction navale	55	15	9	1	3	128
35	Mécanique de précision destinée à l'équipement(y,c fabrication de matériel médico-chirurgical	716	178	441	158	225	223
36	Industrie du verre (fabrication et transformation)	5	148	36	72	42	71
37	Fabrication de matériaux de construction,produits rouges	1	15	1	1	1	1
38	Fabrication de céramique vaisselle et porcelaine	1	0	0	1	1	2
39	Fabrication des liants hydrauliques (chaux, ciment, platre)	0	0	8	4	25	10
40	Fabrication de produits en ciment, de matériaux de construction (y, c, taille de pierre) et de produits de l'amiante	1	0	14	2	6	2
44	Industrie chimique minérale de base	1.613	1.836	6.719	2.087	2.359	2.281
45	Fabrication d'engrais et de pesticides	4.923	7.949	6.305	10.216	12.566	15.624
46	Fabrication de résines synthétiques, de matières plastiques de base et de fibres artificielle s'engrais et de pesticides	24	15	3	15	124	1.190
47	Autres biens intermédiaires plastiques	16	0	54	78	90	157
48	Chimie organique de base	18.994	20.577	14.865	17.841	18.378	14.680
49	Fabrication de peinture	514	0	1	3	3	15
50	Fabrication de produits pharmaceutiques	22	44	46	63	85	78
51	Fabrication d'autres produits chimiques	393	281	917	1.465	87	17
52	Industrie du caoutchouc	6	0	25	76	305	371
53	Industrie des tabacs et des allumettes	130	15	16	16	22	2
54	Fabrication de corps gras	282	30	721	498	744	530
55	Travail des grains	0	0	11	41	199	357
56	Industrie du sucre	1	0	4	3	2	11
57	Fabrication de boissons alcoolisées	641	281	356	267	366	250
58	Fabrication de boissons non alcoolisées	9	15	143	202	208	199
59	Industrie de lait	0	0	66	404	468	390
60	Fabrication de conserves de viandes et de poissons	215	281	333	357	668	683
61	Fabrication de conserves de fruits et de légumes	38	59	44	33	72	47
62	Fabrication de produits alimentaires (levures, café torréfié, confiserie.....)	10	178	291	476	514	535
63	Fabrication de produits pour l'alimentation des animaux	9	30	25	8	137	137
64	Fabrication de biens intermédiaires textiles	17	178	166	134	130	47

65	Fabrication de biens de consommation textiles	49	44	110	138	197	193
66	Biens intermédiaires en cuir	512	1.095	1.851	1.478	981	558
67	Biens de biens de consommation en cuir	30	30	20	10	28	18
68	Menuiserie générale et biens intermédiaires en bois	13	0	27	4	11	12
69	Industrie se l'ameublement	52	104	152	58	8	4
70	Mobilier métallique	1	15	0	2	4	2
71	Industrie du liège	1.127	829	532	728	1.006	830
72	Fabrication et transformation de papier	165	178	602	563	372	494
73	Imprimerie, presse, édition	141	133	162	191	167	114
74	Autres industries manufacturières	195	89	74	281	141	78
	Total	1.657.216	1.480.336	1.501.192	1.902.054	2.337.448	3.421.548

Source : ONS

Tableau 3- Évolution des exportations de marchandises selon le secteur d'activité (En Millions DA)

NSA	Libellés	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
1	Agriculture, pêche, chasse	1.524	1.776	1.598	1.772	2.600	2.326	2.475
2	Eau et Energie	147	148	134	33	0	0	0
3	Hydrocarbures	1.611.000	1.428.524	1.445.000	1.850.000	2.276.827	3.355.000	3.895.736
5	Mines et carrières	1.847	1.776	1.856	990	2.011	1.651	2.839
6	Industries sidérurgiques, métal, mécan, élect	12.549	13.619	17.864	11.409	15.427	22.219	37.563
7	Matériaux de construction, céramique, verre	45	148	61	83	74	106	1.662
9	Chimie, caoutchouc, plastiques	26.504	30.643	28.934	31.843	34.153	34.855	31.559
10	Industries agroalimentaires, tabacs, allumettes	1.334	888	2.018	2.304	3.409	3.093	4.119
11	Industries textiles, bonneterie, confection	66	296	267	272	326	237	367
12	Industries des cuirs et chaussures	222						
13	Industries du bois, liège, papier... cuirs et chaussures	738						
14	Industries diverses	81						
	Total	840.517	1.657.216	1.480.336	1.501.192	1.902.054	2.337.448	3.421.548

Tableau 4: Répartition des exportations par zones géographiques et principaux pays - Années 2002 à 2006 -(en Million de DA)

Zones Géographiques et Pays	2002	2003	2004	2005	2006
U.E. *	959.393,3	1.122.134,9	1.278.583,8^l	1.903.577,0^l	2.089.979,8
Allemagne	34.970,8	21.296,7	19.408,6	93.468,1	28.871,2
Danemark	4,5	82,1	94,5	1.481,3	2,5
Irlande	1.334,5	0,0	0,4	0,3	2.836,9
Grande Bretagne	31.004,7	30.348,9	41.506,9	51.417,1	118.305,7
Italie	301.336,8	364.588,2	372.786,4	560.186,7	678.621,5
Pays Bas	135.356,2	130.876,4	173.028,0	224.870,4	207.254,8
Grèce	5.190,6	7.346,1	10.193,7	7.761,9	13.768,8
Belgique	36.935,4	54.600,3	57.377,3	116.096,1	145.591,5
France	203.876,5	238.838,1	280.513,6	341.786,3	333.003,9
Portugal	27.119,3	41.838,0	57.378,9	124.225,9	117.633,4
Luxembourg	0,0	0,0	1,7	0,4	0,1
Espagne	180.970,9	231.309,2	263.142,3	375.319,3	435.899,9
Autriche	1,2	0,3	0,0	1,6	0,0
Suède	1.112,7	1.010,7	9,6	1.103,5	1.703,3
Finlande	179,3	0,0	62,0	2.686,8	4.305,9
Chypre	-	-	91,0	0,2	698,4
Estonie	-	-	0,0	27,8	3,4
Hongrie	-	-	0,1	71,8 ^l	0,0
Lettonie	-	-	-	-	-
Lituanie	-	-	-	-	-
Malte	-	-	2.476,2	602,5	1.416,7
Pologne	-	-	188,9	6,4 ^l	60,7
République Slovaque	-	-	-	-	-
République Tchèque	-	-	114,5	77,0	1,3
Slovénie	-	-	209,1	2.385,5	0,0
Autres Pays d'Europe	86.399,5	96.090,0	111.691,4^l	148.147,3^l	151.382,5
dont : Fédération de Russie	343,0	110,0	253,3	114,2	160,2
Bulgarie	54,5	0,0	2,3	5,6	48,5
Hongrie	0,1	0,1	-	-	-
Pologne	62,7	31,0	-	-	-
Roumanie	2.180,3	0,1	1,0	0,0	16,5
Yougoslavie	2.809,5	1.483,9	3.125,4	80,2	38,7
Norvège	584,1	2.107,9	787,3	15,6	1.032,2

Suisse	134,5	4.462,3	6.590,0	17.086,3	6.607,9
Turquie	76.834,1	82.223,0	98.926,2	128.320,8	135.833,0
Chypre	7,2	133,2	-	-	-
Amérique du Nord	288.588,6	486.361,2	660.105,6	956.528,8	1.343.188,9
Canada	75.267,0	107.702,5	142.993,9	168.290,9	260.760,8
U.S.A.	213.321,5	378.658,6	517.111,7	788.237,9	1.082.428,1
Amérique Latine	80.060,9	100.695,7	149.791,2	238.388,5	178.134,7
Dont : Brésil	71.356,3	86.765,2	137.732,8	214.371,7	137.867,6
Maghreb	19.770,0	20.148,4	32.097,3	31.071,6	37.505,2
Libye	740,7	822,1	1.320,7	1.030,2	1.409,3
Tunisie	6.817,5	6.218,6	13.259,5	7.423,6	7.740,6
Maroc	11.396,4	12.946,0	17.168,3	22.606,7	28.523,9
Mauritanie	815,4	161,7	348,8	11,1	101,4
Pays Arabes	20.775,4	27.541,8	37.415,6	46.170,2	43.034,1
Dont : Egypte	12.601,9	23.737,1	33.631,3	40.861,7	32.888,7
Arabie Saoudite	24,7	54,8	140,1	110,5	360,1

Source : Direction Générale des Douanes

* U.E. : A partir de 2004, l'Union Européenne est composée de 25 pays avec l'ajout des pays Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Slovaque, République Tchèque et la Slovénie

¹Chiffres révisés par rapport à ceux présentés dans les éditions précédentes (Voir Annuaires Statistiques de l'Algérie N° 22 et 23).

Tableau 4 (suite): Répartition des exportations par zones géographiques et principaux pays - Années 2002 à 2006 -

	2002	2003	2004	2005	2006
Afrique	4.251,7	997,4	2.333,9	3.674,5	1.096,4
Dont : Sénégal	0,0 ¹	130,1	436,7	100,7	281,2
Asie	39.671,5	48.061,7	63.705,2	90.978,2	134.678,5
Dont : Japon	3.025,4	7.081,9	9.888,0	412,4	4.035,9
Singapour	3.839,6	0,0	1.965,1	17,8	1.173,6
Reste du Monde	2.281,0	22,4	1.723,7	3.012,2	0,8
Ensemble	1.501.191,9	1.902.053,5	2.337.447,8	3.421.548,3	3.979.000,9

Source : Direction Générale des Douanes

NB/ Les totaux et sous totaux peuvent diverger aux arrondis près

Tableau 5: Part relative de chaque zone géographique dans les échanges extérieurs de l'Algérie - Années 2002 à 2006 - (Unité : %)

Zones Géographiques	2002	2003	2004	2005	2006
IMPORTATIONS					
Union Européenne	55,3	57,4	54,7 ¹	52,6 ¹	54,4
Autres Pays d'Europe	11,4	12,5	11,2 ¹	12,1 ¹	8,3
Amérique du Nord	12,5	7,5	7,4	7,8	7,9
Amérique Latine	4,0	5,4	6,9	6,6	6,5
Maghreb	1,1	0,9	0,9	1,1	1,1
Pays Arabes	3,0	3,1	2,8	2,1	2,3
Afrique	0,7	0,9	0,8	0,7	0,7
Asie	11,0	11,8	14,5	16,2	17,6
Reste du Monde	1,1	0,6	0,7	0,8	1,2
Ensemble	100	100	100	100	100
EXPORTATIONS					
Union Européenne	63,9	59,0	54,7 ¹	55,6 ¹	52,5
Autres Pays d'Europe	5,8	5,1	4,8 ¹	4,3 ¹	3,8
Amérique du Nord	19,2	25,6	28,2	28,0	33,8
Amérique Latine	5,3	5,3	6,4	7,0	4,5
Maghreb	1,3	1,1	1,4	0,9	0,9
Pays Arabes	1,4	1,4	1,6	1,3	1,1
Afrique	0,3	0,1	0,1	0,1	0,0
Asie	2,6	2,5	2,7	2,7	3,4
Reste du Monde	0,2	0,0	0,1	0,1	0,0
Ensemble	100	100	100	100	100

Source : Direction Générale des Douanes

¹Chiffres révisés par rapport à ceux présentés dans les éditions précédentes (Voir Annuaires Statistiques de l'Algérie N° 22 et 23).

NB/ Les totaux peuvent diverger aux arrondis près

Tableau 6- Les dix premiers clients de l'Algérie En Millions de DA.

Pays	2000	%	Pays	2001	%	Pays	2002	%	Pays	2003	%
Italie	33.272	20,1	Italie	332.632	22,5	Italie	301.337	20,1	U.S.A.	378.659	19,9
U.S.A.	257.697	15,6	France	223.679	15,1	U.S.A.	213.322	14,2	Italie	364.588	19,2
France	219.581	13,3	U.S.A.	210.060	14,2	France	203.877	13,6	France	238.838	12,6
Espagne	175.168	10,6	Espagne	173.199	11,7	Espagne	180.971	12,1	Espagne	231.309	12,2
Pays Bas	124.623	7,5	Pays Bas	105.252	7,1	Pays Bas	135.356	9	Pays Bas	130.876	6,9
Brésil	113.022	6,8	Brésil	79.198	5,4	Turquie	76.834	5,1	Canada	107.703	5,7
Turquie	100.262	6,1	Turquie	75.497	5,1	Canada	75.267	5	Brésil	86.765	4,6
Canada	58.665	3,5	Canada	53.292	3,6	Brésil	71.356	4,8	Turquie	82.223	4,3
Allemagne	55.185	3,3	Belgique	42.190	2,9	Belgique	36.935	2,5	Belgique	54.600	2,9
Belgique	49.551	3	G. Bretagne	23.241	1,6	Allemagne	34.971	2,3	Portugal	41.838	2,2

Pays	2004	%	Pays	2005	%	Pays	2006	%
U.S.A.	517.112	22,1	U.S.A.	788.238	23	U.S.A.	1.082.428	27,2
Italie	372.786	15,9	Italie	560.187	16,4	Italie	678.622	17,1
France	280.514	12	Espagne	375.319	11	Espagne	435.900	11
Espagne	263.142	11,3	France	341.786	10	France	333.004	8,4
Pays Bas	173.028	7,4	Pays Bas	224.870	6,6	Canada	260.761	6,6
Canada	142.994	6,1	Brésil	214.372	6,3	Pays Bas	207.255	5,2
Brésil	137.733	5,9	Canada	168.291	4,9	Belgique	145.592	3,7
Turquie	98.926	4,2	Turquie	128.321	3,8	Brésil	137.868	3,5
Belgique	57.377	2,5	Portugal	124.226	3,6	Turquie	135.833	3,4
Portugal	57.379	2,5	Belgique	116.096	3,4	G. Bretagne	118.306	3

Source : ONS

Tableau 7- Évolution des exportations de marchandises par groupe d'utilisation de 1999 à 2006 (en millions de DA)

Libellés	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Alimentation, boissons, tabacs	1.567	2.431	2.170	2.770	3.703	4.749	4.942	5.327
Énergie et lubrifiants	811.173	1.611.145	1430 668,00	145.000	1850 000,00	227.682	3.355.000	3.895.736
Matières premières	618	1.111	925	922	756	408	371	1.370
Produits bruts	2.142	2.169	1.927	3.079	3.099	6 5780	9.434	12.794
Demi-produits	18.840	35.010	38.638	41.653	39.419	44.312	47.726	57.385
Équipements agricoles	1.676	837	1.713	1.622	43	24	34	65
Équipements industriels	3.166	3.566	3 384,10	4.017	2.291	3.583	2.643	3.163
Biens de consommation	1.335	947	911	2.130	2.743	1.087	1.399	3.162
Total	840.517	1.657.216	1 480 335,80	1.501.192	1.902.054	2.337.448	3.421.548	3.979.001

Source: ONS

Évolution de la Balance Commerciale (Par Pays 2000 – 2006)

Régions économiques	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Union Européenne*	194127,4	640995	490802,8	430353,4	520865,8	559932,5	1119618,3	1245812,7
Allemagne	-31358,2	1760,8	-46752,1	-33018,6	-46773,5	-66924	-271,7	-78380,8
Autriche	-6792,6	-7374,1	-8633,5	-8625,4	-9789,3	-11874,2	-13856,9	-17125,9
Belgique	9081,7	31573,4	21837,1	14013,5	30507,6	22055,3	85018,2	107211,3
Chypre	-	-	-	-	-	-161,2	-301,1	252,3
Danemark	-167,9	-2069,1	-3052,7	-4462,1	-3891,7	-5628,3	-2597,1	-15138,5
Espagne	55354,4	134059,7	132879,5	131327,3	173847,1	199595,9	304327,9	361316,5
Estonie	-	-	-	-	-	-162,4	2,2	-161,8
Finlande	-6408,7	-7102,8	-6851,2	-7542,1	-8683,9	-9890,3	-6549,8	-6481
France	-23825,7	56919,2	38526,2	-11092,8	-11426,3	-15024,6	13647,8	15881,2
Grande Bretagne	559,1	32902,9	3894,9	6678,1	-1452	13389,7	25170,4	90260,4
Grèce	1376,8	6010,3	330,9	480,2	3657,3	6409,2	4761,3	-2482
Hongrie	-	-	-	-	-	-2648,7	-5338	-7383,3
Irlande	-3310,7	-2204	-1869,8	-2454,2	-4283,9	-4686	-6865,2	-5816,4
Italie	136969,2	270862,7	252306,6	210563,8	266000,4	261389,2	448367	541944,6
Luxembourg	-204,4	-306,4	-558,2	-586,5	-860,5	-626,2	-1666,9	-792,1
Malte	-	-	-	-	-	2444,4	497,2	1385,8
Pays Bas	57572,9	111431,5	93803,1	118183,6	114030,1	155928,1	207798,3	187562,4
Pologne	-	-	-	-	-	-7645	-12537,6	-8684,8
Portugal	9216,5	16231,2	19197	23590	38206,4	52933,5	119246,3	111323,8
République tchèque	-	-	-	-	-	-5611,6	-9018,9	-10399,3
Slovénie	-	-	-	-	-	-261,7	1671,3	-1130,5
Suède	-3935	-1700,3	-4254,9	-6701,6	-18221,9	-23068,6	-31886,6	-17349,2
Autres pays d'Europe	-13880,8	47514,3	-4220,8	-22266,8	-33910,2	-36050,8	-32481,3	21269,1
Bulgarie	693,4	-828,3	-1311,8	-2939,05	-1611,12	-928,8	-4291,6	-1529,9
Norvège	-521,8	910,2	2572,5	-906,28	1377,56	421	-642,8	-420,9
Pologne	-2532,4	-4402,6	-9513,7	-6701,88	-6513,93	-	-	-

Roumanie	-2818,3	-2164,6	-1647,1	-999,75	-4654,49	-3766,2	-714,2	-5186,3
Russie	-8958,1	-20554,8	-18487,1	-20974,92	-24268,49	-23436,1	-4305,3	-14596,5
Turquie	18096,3	78719,3	46262,6	45547,97	48339,52	56816,8	90441,1	84198,3
Yougslavie	-633,4	1589,7	2383	1301,5	-206,42	2235	-1143,9	-700,7
Suède	0	0	0	0	0	0	0	0
Finlande	0	0	0	0	0	0	0	0
Autriche	0	0	0	0	0	0	0	0
Amérique du Nord	67902,2	211336,3	164330	169177,4	408231	562340,4	840546,8	1220213,3
U.S.A	66465,6	179009,9	131057,2	120631,67	324083,7	439931,6	688923,2	979246,1
Canada	1436,6	32326,4	33272,7	48545,74	84147,2	122408,8	151623,6	240967,1
Amérique Latine	51848,3	115669	63790,8	41327,4	44370,2	59421,5	139440,7	76356,8
Brésil	57736,2	108784,5	75253,7	62857,42	72836,9	106940,8	175525,4	99810,2
Maghreb	9132	15497,7	15959,3	9643,5	10845,8	19751,6	15172,7	20400
Libye	-105	-128,2	-251,1	599,85	648,3498633	1048,3	831,8	1394,1
Maroc	5720,7	12454,1	13592,1	10004,68	11425,41254	14481	18953,2	24630,8
Mauritanie	1067,6	749,3	634	378,16	-377,5934413	-1081	-1467,6	-902,2
Tunisie	2448,8	2422,6	1984,3	-1339,22	-850,3204291	5303,3	-3144,7	-4722,6
Pays Arabes	-6718,7	-6266,6	11404,5	-8331,3	-4864,6	349,3	15236,5	7272
Arabie Saoudite	-1677,6	-1659,2	-1558,5	-2351,35	-3018,06	-4365,1	-4573,5	-6519,4
Egypte	1001,5	-257,3	6199	7934,12	13154,55	21616,4	30492	18526,7
Jordanie	493,4	-1667,3	-595,4	-2412,05	-3890,88	-5033,3	-5113,2	-5162,2
Liban	-381,1	-133,5	-1313,8	-1261,44	14,12	-2409,1	-1037	-945
Afrique	-6798,6	-5805,7	-5589,2	-2683,8	-8687,4	-8005,1	-7407,6	-9684,6
Sénégal	-32,5	157,8	-0,5	-59,15	86,59	385,3	76,7	246
Asie	-60041,7	-47362,8	-15692,2	-65215,5	-75237,1	-126246,3	-151262,4	-139152,4
Japon	-19480,5	-18734,9	-9470,2	-26667,67	-22329,11	-37432,5	-56889,3	-47515,1
Singapour	440,2	1060,9	-69	2331,3	-935,34	467	-1111,7	-469,4
Reste du monde	-5726,7	-4787,3	-5311,8	-7852,1	-6086,8	-8017,7	-9616,6	-18906,7
Australie	-2866,9	-2356,9	-1368,1	-2839,79	-2433,7	-2353,3	-1734	-7209,5
Total	229843,5	966789,9	715473,4	544152,1	854612,1	1023048	1927903,5	2420460,1

Source : ONS

SOME REFERENCES

- Bank of Algeria, *Bulletin statistique de la Banque d'Algérie*, series retrospectives, statistiques monétaires : 1964 – 2005, statistiques de la balance des paiements 1992–2005, Hors Série Juin 2006, <http://www.bank-of-algeria.dz>
- World Bank, 1999
- World Bank, 1997
- Revue Energie et Mines éditée par le ministère de l'Energie et des Mines, <http://www.mem-algeria.org/fr/index.htm>
- Fémise, Institut de la Méditerranée, *Profil pays : Algérie*, janvier 2006
- FMI, divers rapports statistiques
- Ministère des Finances algérien, <http://www.mf.gov.dz/>
- Office National des Statistiques (ONS)